



SYNDICAT DE L'ENCADREMENT
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
(SEJS)
UNSA-éducation

Le 3 décembre 2014

Monsieur le Ministre,

Lors de la rencontre que vous avez organisée avec l'UNSA-éducation, le 6 novembre dernier, le SEJS a notamment évoqué la revue des missions territoriales et le projet de consultations locales. Il vous a fait part de son grand scepticisme sur la méthode comme sur le calendrier envisagé et souligné l'imprécision des modalités et du calendrier du dialogue social avec les organisations syndicales, malgré les engagements de principe du gouvernement. Vous semblez en avoir convenu.

Depuis, ce projet a été rendu définitif, le 13 novembre. Notre scepticisme ne s'est pas dissipé pour autant, bien au contraire ; preuve qu'il est partagé, la consultation a d'ailleurs été élargie la semaine dernière à de nouvelles régions pour la mettre en place de toute urgence.

Il est évident qu'une consultation de personnes choisies ou désignées dans des conditions très variables, issues de départements et d'un service régional, pour les thèmes 15 (Jeunesse), 16 (sport) et 19 (vie associative), n'aura rien de "représentatif", contrairement à la prétention de ce document. La "légitimité" de ces personnes est également bien faible comparée au mandat des responsables des organisations syndicales (OS) qui réfléchissent collectivement et depuis longtemps sur cette thématique récurrente et représentent tout le panel des métiers exercés dans votre ministère.

Même si nous ne doutons pas que des idées certainement intéressantes puissent y être produites, il nous paraît techniquement très difficile sur la seule base des "*propositions issues des groupes de travail*" de parvenir, en janvier et février prochain, à "*une feuille de route de modernisation de vos services à trois ans*", et, courant janvier, à une "*concertation ministérielle et interministérielle*" devant déboucher peu après sur un "*séminaire gouvernemental (qui arrêtera la feuille de route de la réforme de l'Etat à trois ans)*".

La précipitation de ce calendrier ne peut que renforcer nos doutes sur la volonté réelle du gouvernement de mener cette nouvelle réforme dans le cadre d'un vrai dialogue social avec les organisations syndicales.

Toutefois comme ce document prévoit que, en complément, "*des contributions pourront naturellement être proposées par les parties prenantes (notamment les organisations syndicales)*" le SEJS, qui y est prêt pour sa part, vous demande si vous le souhaitez et si vous envisagez d'organiser une concertation en ce domaine.

Les comités techniques ministériels organisés en formation commune (santé, travail, jeunesse & sports) du 7 et 26 novembre, présidés par le secrétariat général des ministères sociaux, où ce projet de note, puis cette note et une "valise pédagogique" ont été présentés ont malheureusement montré qu'au delà de ces "consultations locales" aucune forme de dialogue social n'était programmé avec les OS (ni méthode, ni calendrier).

...

Monsieur Patrick KANNER,
Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Hôtel de Broglie
35, rue St. Dominique
75007 PARIS

Copie : M. T. BRAILLARD ; SG MAS

Isabelle BECU-SALAÜN – Secrétaire Générale –SEJS – DDCS de l'Isère
isabelle.becu-salaun@isere.gouv.fr

Le SEJS a proposé une consultation des OS sur le "*premier chantier prioritaire : la revue des missions de l'administration territoriale*" à **partir d'une nomenclature des missions dans les secteurs jeunesse, sport et vie associative**, pour lesquelles chacun pourrait s'exprimer et débattre sur l'opportunité de les maintenir, de les renforcer, de les modifier, de les déléguer ou de les supprimer, dans le cadre d'un calendrier cohérent avec ce qui sera demandé aux ministres concernés.

Faute de réponse du SG MAS le 26 novembre, le SEJS a fait la même proposition à M. BRAILLARD, secrétaire d'Etat chargé des sports, qui recevait le SEJS le lendemain. Il a paru intéressé par cette proposition sous réserve, bien évidemment, que cela se fasse en concertation avec vous. C'est l'objet du présent message du SEJS.

En termes de méthode, il serait logique que l'on travaille sur la base d'une nomenclature fournie par vos directions d'objectifs. Il y en a eu dans le passé, mais sont-elles toujours d'actualité ? En septembre dernier dans les services déconcentrés un tableau intitulé "ENQUETE ACTIVITE PAR SECTEUR POUR PRIORISATION MISSION" dont le SEJS ignore l'origine, a circulé mais sa finalité est apparemment plutôt une identification de la répartition des ETPT, qui comporte une forme de nomenclature, mais ne semble pas toujours adaptée (trop générale sur le secteur Vie Associative, par exemple).

Le premier temps du dialogue social devrait sans doute être consacré à un échange sur la base d'un projet de nomenclature proposé par vos directions. A défaut, le SEJS pourrait vous proposer celle sur laquelle il a déjà travaillé, la nouvelle réforme territoriale étant actuellement son principal sujet de préoccupation au titre des affaires professionnelles.

Il pourrait ensuite être demandé aux OS de se prononcer sur le sort à réserver à chaque mission ainsi identifiée selon la nomenclature définitive adoptée l'administration.

La totalité ou quasi totalité des échanges pourraient se faire par correspondance (courriel) avec néanmoins peut-être une présentation de la démarche et/ou une restitution de la synthèse des réponses faite par l'administration dans le cadre d'une réunion avec les OS.

Le SEJS vous remercie par avance de la suite que vous donnerez à ces propositions et se tient à votre disposition pour tout complément d'information. Il vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de sa haute considération.

Isabelle BECU-SALAÜN
Secrétaire Générale

